



Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du Bridge Club 13^{ème} du 3 Octobre 2023

26 membres présents
16 procurations sur 42 inscrits

Président de séance : Hubert HITIER, Président du BC13
Secrétaire de séance : Catherine DUFOUR

Ordre du jour :

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Fixation des tarifs
4. Élection des administrateurs
5. Questions diverses

1. Rapport moral du Président

Le Président a ouvert la 42^{ème} assemblée générale du club en annonçant les mauvaises nouvelles, d'abord le décès de Monsieur Thanh HUYNH le 22 Août dans sa 81^{ème} année, en l'honneur duquel nous avons respecté une minute de silence puis il nous a annoncé le départ pour une autre vie de Madame Ida DERAITA qui a été notre trésorière pendant de très nombreuses années. Elle a choisi d'aller vivre à Chartres où certains d'entre nous iront certainement lui rendre visite. Le Président nous a également annoncé que Monique SEVIN et Yvan SAADA n'étaient plus motivés pour jouer au bridge, Monique lui préférant le scrabble. Heureusement il y en a encore qui, bien que plus âgés, aiment venir jouer dans notre club avec grand plaisir. Nous tenons beaucoup à ce que notre cher BC13 reste convivial. Le Président a tenu à remercier la Secrétaire du club, Catherine Dufour, qui a été très touchée par les applaudissements nourris de l'assemblée. Il remercie aussi notre Vice-Président, Gilbert Szulman pour la réalisation du remarquable site du BC 13 qu'il a conçu et que nous

vous encourageons vivement à consulter régulièrement puisque vous y trouverez une mine d'informations, les photos des voyages, les résultats des tournois.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2. Rapport financier

Gilbert Szulman prend la parole pour nous exposer le rapport financier en l'absence d'Ida Deraita. Les prévisions pour l'année 2023 étaient en équilibre puisque nous avons prévu un budget de dépenses d'environ 17 000 € pour des recettes du même montant. Le résultat effectif est un peu plus élevé puisque nous avons dépensé 18 200 €. Les recettes ont été équilibrées puisque nous avons gagné un peu plus que prévu. Le déficit de l'année s'élève à environ 400 €. Nos ressources proviennent des adhésions, des droits de table et des cours. Ceux-ci nous rapportent 3 268 € et nous coûtent 880 €. Explications : les élèves de Soha Safai lui règlent directement ses cours. Elle reverse environ 30% au club. Les élèves de Catherine de Ravinel payent leurs cours au club et celui-ci rémunère la monitrice. Les charges les plus élevées sont le loyer et l'entretien des locaux. Les dépenses y afférentes s'élèvent à environ 9 000 €. Nous avons eu cette année une légère réduction du loyer, Hubert ayant négocié avec le conseil syndical en arguant que nous ne jouons plus que 2 jours par semaine au lieu de 5 jours autrefois, avant la covid 19. Les frais d'assurance s'élèvent à 509,41 €. Le téléphone, internet, frais bancaires sont incompressibles. Les frais de fonctionnement s'élèvent à 1 675,34 €. Ils comprennent entre autres, les festivités du club et nous sommes obligés de demander une petite participation à chacun. L'état des finances au 1^{er} Septembre est positif puisque nous avons une réserve d'environ 2 300 €. Nous avons fait une prévision pour l'an prochain de 18 730 € pour les dépenses et 18 500 € pour les recettes. Jean-Pierre Nizard suggère de faire une marge plus importante sur les voyages qui sont vraiment très abordables, en demandant un supplément aux participants. Il lui a été rétorqué que c'est ce qui a été fait pour le voyage en Sardaigne puisque, pour la première fois, nous avons demandé de régler les droits de table.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des présents et des représentés.

3. Fixation des tarifs

La Fédération ayant beaucoup augmenté ses tarifs, nous avons été obligés de nous y aligner et avons augmenté la cotisation au club qui s'élève à 44 Euros et le carton des droits de table à 75 Euros, toujours pour 12 séances. La séance est à 7 Euros pour les adhérents et à 10 Euros pour les non adhérents au club.

4. Élection des administrateurs

Le conseil d'administration a 11 membres. La durée de ces membres est de trois ans. Arrivent en fin de mandat : Mesdames Françoise Cellier et Ida Deraita, Monsieur Hubert Hitier, Mesdames Catherine Jacquemin et Catherine de Ravinel. Quatre d'entre eux renouvellent leur

mandat. Madame Ida Deraita ayant quitté Paris et Monsieur Patrick Langleben ayant démissionné leur poste est à pourvoir. Monsieur Jean-Pierre Nizard propose sa candidature. Le conseil d'administration aura donc 10 membres.

Les administrateurs sont élus et réélus à l'unanimité des présents et représentés.

5. Questions diverses

Nous avons deux cours toujours donnés par Catherine de Ravinel et Soha Safai qui rassemblent 20 à 21 élèves au total. Gilbert Szulman a proposé aux élèves qui souhaiteraient jouer en club de venir de préférence le jeudi et on leur offrirait deux tournois. Nous en profitons pour nous poser la question de savoir pourquoi les joueurs ne viennent pas plus nombreux les jeudis, Nous sommes heureux que les mardis fonctionnent très bien et ce depuis sa fondation. Catherine de Ravinel voudrait organiser un tournoi d'élèves un samedi par trimestre et fera appel aux élèves de Soha Safai.

Le Président a évoqué les voyages qu'il organise depuis 17 ans déjà. Tous les participants sont satisfaits de notre système qui est beaucoup moins cher que dans d'autres clubs. Il est déjà harcelé par les agences de voyage et demande que vous lui soumettiez vos idées, vos désirs qui seront accueillis avec une grande attention. Gilbert Szulman suggère un voyage au sud-ouest de la Sicile près d'Agrigente.

Il a enfin parlé de la commission d'éthique et de discipline, que la Fédération oblige à constituer d'au moins trois personnes dans chaque club pour trois ans. Cette commission existe dans notre club depuis longtemps. La dernière a été constituée il y a trois ans. Mesdames Odile Fouassier, Paulette Kossanyi, Catherine de Ravinel et Catherine Jacquemin constitueront cette commission et sont réélues à l'unanimité pour trois ans.

Plus aucune question n'étant soulevée, le Président lève la séance à 18h30 pour être suivie d'un cocktail.

Fait à Paris, le 3 Octobre 2023

Le Président, Hubert HITIER

La Secrétaire de séance, Catherine DUFOUR

